

AVRIL 86

VIVRE
A



MOUTHIERS-SUR-BOEME

ELECTIONS DU 16 MARS 1986

LEGISLATIVES						REGIONALES						
LISTES	ECOLE		MAIRIE		TOTAL	LISTES	ECOLE		MAIRIE		TOTAL	
	voix	%	voix	%			voix	%	voix	%		
Inscrits	725		699		1424	Inscrits	725		699		1424	
Votants	567	78,2	553	79,1	1120	78,7	Votants	567	78,2	554	79,2	1121
Exprimés	552	76,1	516	73,8	1068	75,1	Exprimés	549	75,7	530	75,8	1079
MPPT	3	0,5	1	0,2	4	0,3	PS	122	22,2	60	11,3	182
PS	241	43,6	193	37,4	434	40,6	LO	14	2,5	5	0,9	19
FN	30	5,4	31	6,0	61	5,7	FN	26	4,7	24	4,3	50
Union Oppos.	210	38,0	231	44,7	441	41,2	PC	46	8,3	25	4,5	71
LO	10	1,8	8	1,5	18	1,6	FAIRE	179	32,6	248	46,7	427
PC	56	10,1	50	9,6	106	9,9	UNION OPPOS.	162	29,5	168	31,6	330
INITIATIVE 86	2	0,3	2	0,3	4	0,3	BLANCS + NULS	18	3,1	24	4,3	42
BLANCS + NULS	15	2,6	37	6,6	52	4,6						3,7

CALCUL DES POURCENTAGES :

- votants et exprimés : par rapport aux inscrits
- listes : par rapport aux suffrages exprimés
- blancs et nuls : par rapport aux votants

REMARQUES SUR LES RESULTATS :

Si l'on prend le résultat des législatives et que l'on procède au regroupement classique des voix entre droite et gauche, on remarque un clivage entre le

"nouveau MOUTHIERS" (parties Nord et Nord-Est de la commune) qui votait à l'école, et le "vieux MOUTHIERS" (bourg et villages du Sud moins touchés par les constructions) qui votait à la Mairie.

Majorité de gauche à l'école : 56,1% contre 43,8%, et majorité de droite à la Mairie : 51,1% contre 48,8%. Pour l'ensemble de la Commune, majorité de gauche : 52,6% contre 47,3%.

CONSEIL MUNICIPAL

=====

REUNION DU 13 MARS

Séance consacrée essentiellement à organiser les bureaux de vote pour les élections du 16 Mars.

Pas de nouvelles du Foyer-Résidence bien que l'on sache que le cas de MOUTHIERS devait être examiné lors d'une réunion du bureau de la Région, à POITIERS.

Le Conseil donne son accord pour l'acquisition d'une bande de terrain en vue de la rectification d'un chemin aux Reigniers.

L'enquête d'utilité publique en vue d'apporter quelques modifications au POS aura lieu du 17 mars au 16 Avril.

Le Maire est autorisé à signer la convention passée entre la commune la MJC et la Directrice de l'école, pour les activités du club informatique et du centre de loisirs.

CENTRE DE LOISIRS D'ETE A LA COURONNE

=====

Cet été, les enfants de MOUTHIERS, à partir de 3 ans, pourront être accueillis au Centre de Loisirs de LA COURONNE.

En juillet, 2 centres : L'un pour les enfants de 3 à 5 ans, l'autre pour les enfants d'écoles élémentaires.

En août, 1 seul centre, accueillant tous les enfants à partir de 3 ans.

Le prix de journée est de 65 F par enfant (40 F à la charge des familles et 25 F à la charge de notre commune). Des aides de la Caisse d'Allocations Familiales sont possibles.

Les inscriptions seront prises à la semaine. Pour y procéder, vous pourrez vous adresser à la Mairie de MOUTHIERS après les vacances de Pâques.

REUNION DU 27 MARS

Le budget soumis au Conseil Municipal est adopté à l'unanimité. Une feuille de ce bulletin lui est consacrée par ailleurs. Signalons que le taux des quatre taxes locales n'a pas été modifié, et que, malgré tout, un excédent de fonctionnement sera reporté en investissement.

Ramassage des ordures ménagères : l'entreprise de M. MILAN Michel est passée au nom de Melle DOGNETON Brigitte depuis le 1^e Janvier 86. Un nouveau contrat va être signé.

Un questionnaire sur la commune émanant de la Protection civile a été complété en séance.

M. le Maire expose au Conseil Municipal la situation extrêmement préoccupante de l'usine LAROCHE.

Deux conseillers assisteront à une réunion à VOEUIL au sujet de la participation de notre commune aux frais de fonctionnement de l'école de VOEUIL où sont scolarisés un certain nombre d'enfants de MOUTHIERS.

PETITE-ROSSELLE

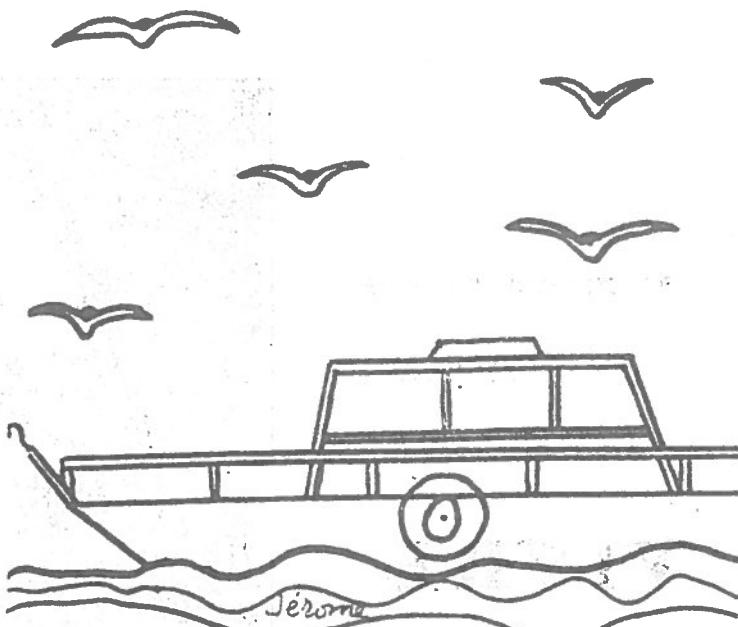
=====

Nous avons appris avec tristesse le décès récent de Madame ERBACHER. Nous adressons nos sincères condoléances à Monsieur Alphonse ERBACHER et à toute sa famille.

AVIS

==

Monsieur DENEPOLUX Lucien cessant son activité de fossoyeur dans le cimetière de MOUTHIERS, un appel est fait auprès des personnes intéressées pour le remplacer. S'adresser à la Mairie.



DU COTE DE L'ECOLE

=====

SORTIE DE LA MATERNELLE

Le 18 février, les 80 enfants de l'école maternelle présents ce jour là, ont pris le train à MOUTHIERS pour un voyage à ANGOULEME (un wagon leur était réservé). Ils sont montés à pied jusqu'à l'école maternelle Condorcet. Là, leurs petits amis les attendaient pour différentes activités (dessins animés, bibliothèque, gymnastique dans une grande salle de sports, etc...).

Après un bon goûter, les enfants sont revenus par le car Citram, très fatigués mais très heureux. Ils remercient l'Association des parents d'élèves qui a financé le voyage en train, les enseignants de l'école maternelle de Condorcet pour leur accueil et les parents d'élèves qui ont aidé à l'encadrement.

D'autre part, l'Association de parents d'élèves, grâce à ses activités (concours de belote, loto) a offert aux enfants de la maternelle un chariot pour jouer dans la cour et des livres pour enrichir la bibliothèque déjà existante grâce à cette même association. Encore merci pour tout.

L'ADDM A L'ECOLE MARTENELLE

Un vendredi tous les 15 jours, les grands de l'école maternelle bénéficient de séances animées par une éducatrice de l'ADDM (Association Départementale pour le Développement de la Musique). Ces animations ont pour but de créer chez l'enfant un éveil musical par 3 moyens d'expression : le corps, la voix et l'instrument. Des enfants apprécient beaucoup ces cours très bénéfiques pour tous. Ils remercient la municipalité qui a financé ces cours de l'ADDM.

LA FETE DE FIN D'ANNEE

L'école maternelle et l'association "Danse sur Boëme", préparent leur fête. Cette fête aura lieu le 14 Juin à 21 heures à la salle polyvalente. Les enfants de l'école maternelle et l'association Danse

ENQUETE DE RENTREE

En vue d'une enquête pour la rentrée de septembre 86, les familles nouvellement installées sur la commune de MOUTHIERS sont priées de signaler à l'école maternelle ou à la mairie tout enfant né en 81, 82 ou 83 et les 6 premiers mois de 84, et susceptible de venir à l'école maternelle à la rentrée prochaine.

**AMICALE DES
DONNEURS DE SANG
MOUTHIERS-BLANZAC**

=====

**COMTE-RENDU DE SES DER-
NIERES ACTIVITES**

Le samedi 15 Février a eu lieu le dîner dansant de l'Amicale, au vieux chai à BLANZAC. Un repas fort apprécié a été servi, et la soirée qui s'est prolongée assez tard dans la nuit a connu une ambiance particulièrement agréable.

La collecte de sang du samedi 1^{er} mars à MOUTHIERS a permis de recueillir 110 flacons. Merci aux donneurs

pour leur geste généreux.

L'Assemblée Générale, suivie de la traditionnelle galette des Rois, s'est déroulée le 9 Mars après-midi à la salle polyvalente de MOUTHIERS. Le tiers sortant du Conseil d'Administration de l'Amicale a été réélu à l'unanimité et les différents postes du bureau restent aux mêmes membres. Le Président Départemental des donneurs de sang, le Docteur WILLAUMEZ ainsi que Monsieur Robert BOUVIER, Président d'honneur et M. et Mme LAMBERT, assistaient

à cette réunion.

Dans une allocution, le Docteur WILLAUMEZ a demandé aux donneurs de conserver le rythme de leur geste, vu le besoin de sang toujours grandissant. Les personnes dont les noms suivent, ont reçu le diplôme du sang, ces titres ont été remis par le Docteur WILLAUMEZ, le Président de l'Amicale, M. Yvon RIVET et les vices Présidents, MM. Marcel GUILLOTEAU et Jean-Michel VINSONNEAU.

Liste des diplômés :

MEDAILLE OR (50 dons)

GIREAU Christian MOUTHIERS

MEDAILLE ARGENT (25 dons)

REZEAU Dominique PLASSAC

REYMONNET James ANGOULEME

PIGNON Aline AUBEVILLE

MARTYNET Lucile MOUTHIERS

DOUSSAU Yvan MOUTHIERS

MEDAILLE ARGENT (10 dons)

SOULARD M. Françoise MOU-

THIERS, REYMONNET Patricia

ANGOULEME, RAVAIL Madeleine

PORCHERESSE, GOUET Liliane

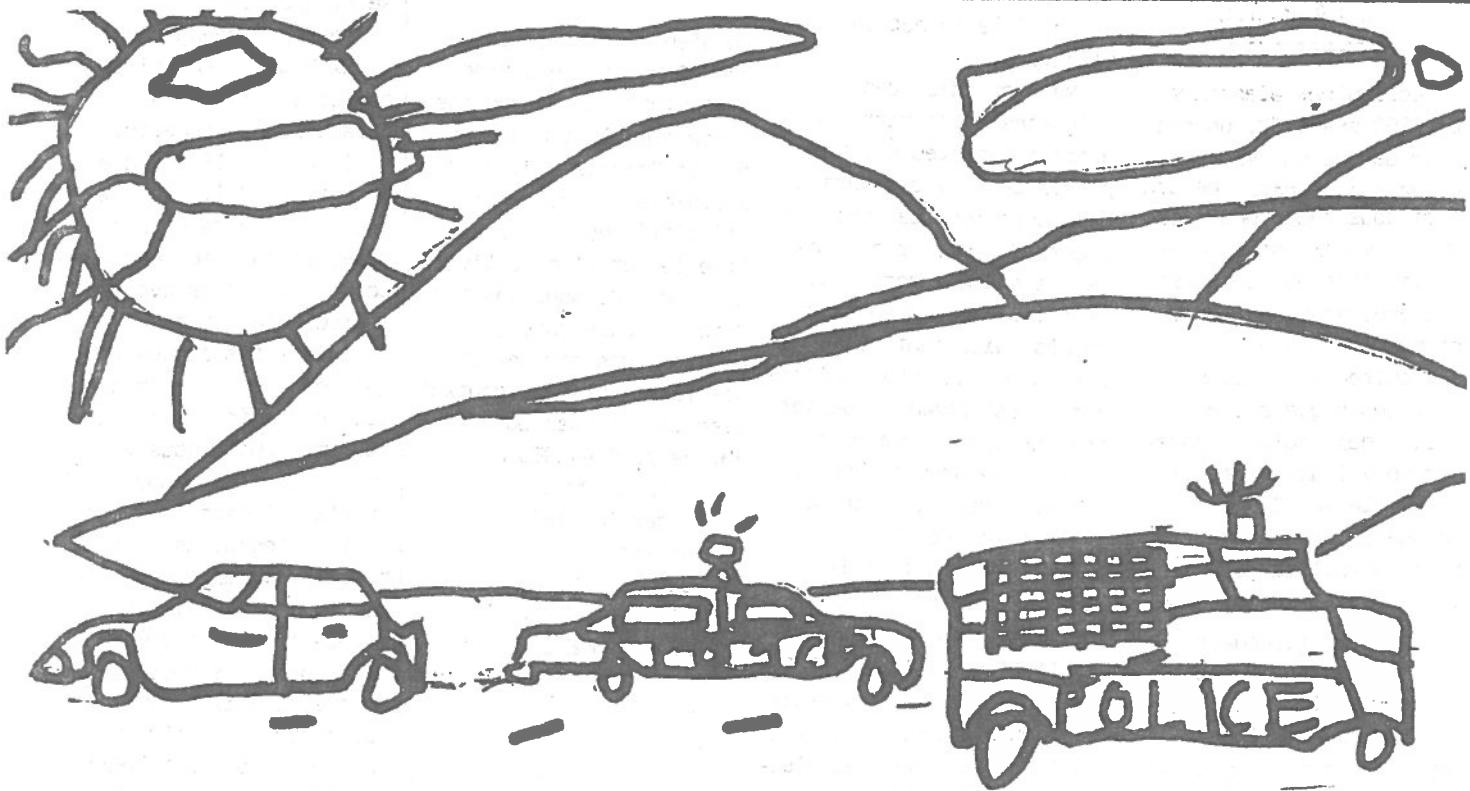
MOUTHIERS, GOUDET Daniel,

MOUTHIERS, FEUILLATRE M.

Josèphe MOUTHIERS,

COUTURIER Pascal MOUTHIERS.

L'après-midi a été animé par les majorettes de SIREUIL et CHAMPMILLON et la galette a été partagée dans une très agréable ambiance.



CYCLOTOURISME

=====

Les personnes désirant se joindre au groupe de cyclotourisme de MOUTHIERS seront les bienvenues.

1ERE SORTIE Elle a eu lieu le lundi 31 Mars à 9 H.

2EME SORTIE le 6 AVRIL départ 9 H place de la mairie.

1^o groupe : 20 Km MOUTHIERS VOEUIL TORSAC FOUCHEBRUNE MOUTHIERS.

2^o groupe : 45 km Départ avec le 1^o groupe jusqu'à TORSAC puis DIGNAC (la maronnière) VILLARS, VILLE BOIS-LAVALETTE, MOUTHIERS.

3^o SORTIE le 13 AVRIL départ 9 heures.

1^o groupe : 22 km MOUTHIERS ROULLET CLAIX PLASSAC-ROUFFIAC MOUTHIERS.

2^o groupe : 45 Km Départ avec le 1^o groupe jusqu'à CLAIX puis BLANZAC CHADURIE MOUTHIERS.

4^o SORTIE le 20 AVRIL Parcours du cœur avec LA COURONNE.

5^o SORTIE le 27 AVRIL Départ 9 heures.

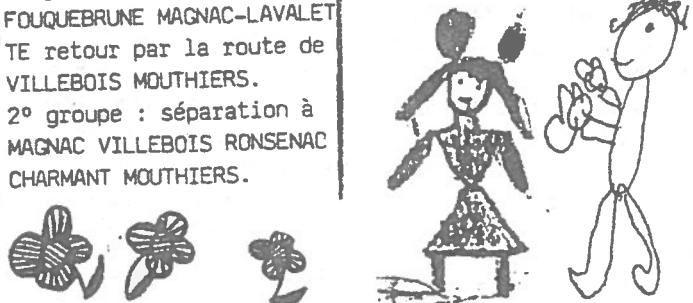
1^o groupe : MOUTHIERS FOUCHEBRUNE MAGNAC-LAVALET TE retour par la route de VILLEBOIS MOUTHIERS.

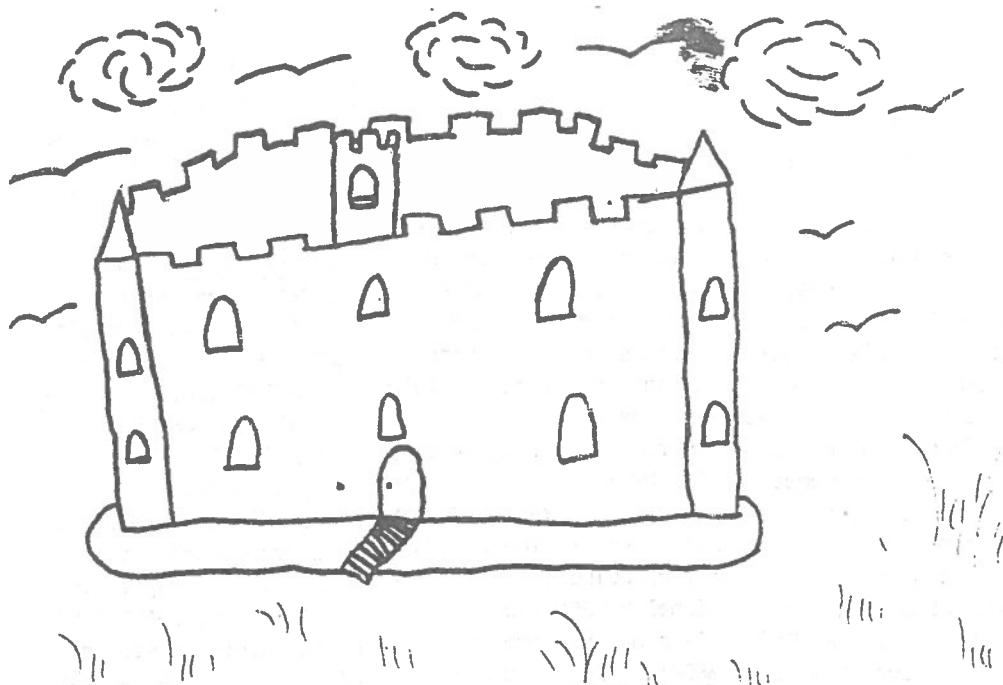
2^o groupe : séparation à MAGNAC VILLEBOIS RONSENAC CHARMANT MOUTHIERS.

FETES EN AVRIL

=====

Samedi 19 : Dîner dansant du Comité des Fêtes et des Parents d'Elèves





DE LA M.J.C.

=====

Lorsqu'aux alentours de 1200 avant JC, un chasseur de chevaux sauvages grava sur la paroi de son abri sous roche une frise que le monde entier nous envie, lorsque plusieurs millénaires plus tard une communauté d'éleveurs agriculteurs édifia au Fort des Anglais une muraille qui voulait protéger un village, lorsqu'au X^e siècle ap.JC un certain Chandéric dressa une tour pour surveiller le passage qui longeait le marécage dans lequel divaguait alors la Boème, lorsque fut construit le château de Forge ou celui de la Foy, les hommes, tous les hommes qui nous précédèrent sur le site dans lequel nous vivons actuellement, ignoraient qu'ils construisaient pour nous le charme d'un lieu. Les hommes, tous ces hommes!... Leurs mains innombrables qui mirent pierre sur pierre et décidèrent de la vie des chapiteaux de l'église... Ils nous ont offert l'aspect le plus spectaculaire de notre quotidien, ce que nous possédons en commun, vous et moi, ce que nous avons le devoir de laisser en bon état à nos descen-

dants, en leur transmettant si possible la notice explicative.

Mais que dire des témoignages moins historiquement évocateurs? Que penser de tous ces murs à demi écroulés que nous ont légués d'anonymes paysans? De ces sources modestes, délicieusement aménagées, de ces puits fantômes assassinés par nos modernes habitudes? Comment oublier ces lavoirs, comme égarés dans la nature, au bout de sentiers malaisés, où nos arrières-grands-mères attrapèrent parfois la mort?... Que nous disent ces témoins d'une vie sans histoire, au jour le jour loin des grands événements? Ces jours d'où l'on tirait la terre maçonnerie, ces pierres qu'on dressait aux croisées des charriots? Ils n'appartiennent pas aux archives officielles, pas plus que le dessin du territoire, pas plus que les falaises ou les grottes qui sont les marques du temps, pas plus que les sentiers...

Ces traces, le plus souvent muettes à ceux qui ne leur prêtent pas attention, n'avons-nous pas le devoir de les mettre en valeur, de les rendre évidentes, d'en suivre, lorsque c'est possible, la

lente élaboration

ou bien d'en faire le roman? Une telle action de classement, de sauvegarde ou de compilation autour de nos "richesses", dont certaines menacées par l'indifférence, pourrait être le but d'une activité de la M.J.C. Nous invitons donc les passionnés, les amoureux des sources et des fées à prendre contact avec les membres du bureau

MM. Henri BLANLOEUIL
Pierre MOULIGNIER
Roger BREGEAS
Gérard DISCOEUR
Bernard BONNET
Alain PORTE
Jean VANDENBUSSCHE

HUMEUR
=====
Il me semble que lorsque l'on choisit un lieu, une région, pour "planter sa maison", on ne le fait pas sans penser aux avantages et aux inconvénients.

Si la préférence s'est fixée sur MOUTHIERS, généralement, c'est pour son charme, sa tranquillité, sa ruralité. Simon pourquoi

s'éloigner de la ville?

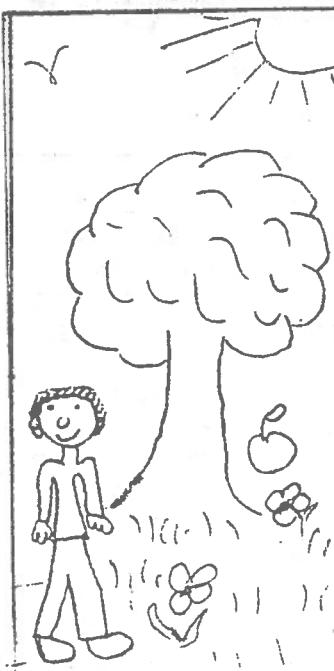
Alors, pourquoi vouloir transformer nos derniers chemins de terre, tant appréciés des promeneurs et des jeunes cyclistes, en routes macadamisées fertiles en excès de vites se et accidents?

Pourquoi changer nos vieux hameaux en tristes banlieues citadines sans caractère ni esthétique?

Cela fait 18 ans que moi et ma famille avons élu domicile dans la commune, et tout au long de ces années, nous avons apprécié les efforts des municipalités successives, qui ont apporté à chacun plus de confort : l'eau courante qui manquait encore dans de nombreux écarts, l'installation du tout à l'égout dans le bourg, l'éclairage public, etc... C'est un minimum direz-vous! Bien sûr.

Mais chacun de nous devrait peut-être veiller à ce que notre environnement ne se modifie pas de façon négative. Si nous transformons cette si belle région en vaste plaine sans arbres, sans haies, avec deci delà, quelques immondices (malgré le ramassage des ordures à nos portes), le tout couonné de routes, où seul l'automobiliste sera roi, peut-être regretterons nous alors, ce que nous avions recherché.

Raymonde VALLAT.



BUDGET PRIMITIF 86

SECTION DE FONCTIONNEMENT - détail par article

Articles	Dépenses	Prix ministère - budget prévisionnel	DÉPENSES	Propositions globales du maire #6	Votes du conseil municipal
60 Béndes et fournitures		370 000	431 918	- 370 010	
600 Produits pharmaceutiques et d'hygiène	500	313	500		
601 Alimentation	200 000	244 700	220 000	1 000	
602 Habillement					
603 Carburants	7 000	19 485	12 000		
604 Combustibles	140 000	94 495	66 700		
605 Produits d'entretien ménager	48 000	48 550	35 000		
606 Fournitures de bureau	17 000	27 211	25 000		
607 Fourrillures scolaires	21 500	25 455	25 000		
608 Autres fournitures	5 000	5 000	5 000		
Budget-Suffisant + 120 460					
61 Frais de personnel	4 280 000	1 310 919	1 164 000		
610 Remuneration du personnel permanent	800 000	850 000			
611 Remuneration du personnel temporaire	30 000	30 000			
615 Remunerations diverses	30 000	30 000			
616 Versement aux agents de caisse petite fonction					
618 Charges sociales	400 460	310 400			
619 Provision pour création d'emplois ou recrutement					
Budget-Suffisant + 115 000					
62 Impôts et taxes	32 160	9 635	40 000		
620 Impôts et taxes sur les remunerations	1 000	1 000			
621 Impôts fonciers et taxes foncières	8 000	7 500			
623 Taxes et impôts sur véhicules	2 000	1 500			
624 Droit de timbre et d'enregistrement					
625 Impôts et taxes indirects	1 000	1 000			
628 Autres impôts					
63 Travaux et services extérieurs	- 430 000	364 258	- 362 000		
630 Loyers, charges locatives et de copropriété	8 000	5 669	5 000		
631 Entretien de terrains					
6312 Entretien de bâtiment					
6313 Entretien de voirie et de réseaux	135 000	90 935	100 000		
6314 Entretien de matériel, outillage et mobilier	135 000	94 185	100 000		
6315 Entretien du matériel de transport	16 000	14 780	15 000		
632 Travaux d'exploitation à l'exploitation	19 400	36 158	20 000		
633 Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier	35 000	39 718	30 000		
634 Electricité, eau, gaz, assainissement					
637 Travaux pour le compte de tiers	12 000	14 941	12 000		
638 Primes d'assurances					

Articles	Dépenses	Prix ministère - budget prévisionnel	DÉPENSES	Propositions globales du maire #6	Votes du conseil municipal
64 Participations et contingents		+ 25 000			
Budget-Suffisant + 25 000					
6401 Contingent pour dépenses d'aide sociale					
6403 Frais de garde des bois communaux					
6405 Cotisations municipales					
6407 Participations à charge intercommunale					
6408 Frais de cotisations à distribution d'énergie électrique					
6409 Autres contingents et participations diverses					
641 Remboursements de frais à d'autres collectivités					
645 Autres prestations de services					
65 Allocations - Subventions		450 000	434 413	325 000	
T.I.U.C.					
650 Allocutions	16 320	16 913	9 910		
651 Prime-remise et date-chèque I.C.	30 000	30 000			
655 Bourses et prix [Budget-Suffisant]	- 25 000	- 25 000			
657 Subventions					
6580 Versement au BAS (impôt sur les sociétés)	451 000	451 000	315 106		
66 Frais de gestion générale		326 000	311 218		
Frais et téléphonie					
660 Frais de transport	10 000	8 410	10 000		
661 Impôts, redevances et autres prestations de service	6 000	5 628	6 000		
663 Documentation générale	3 000	3 845	3 000		
664 Frais de P.T.T.	4 500	4 500	4 000		
665 Frais d'actes et de courrier	15 000	19 522	15 000		
666 Ind. de fonction du maire et des adjoints	15 000	15 000	8 000		
667 Frais de mission du maire et des adjoints	74 120	80 000			
668 Dépenses imprévues	1 000	1 000			
67 Frais financiers					
671 Intérêts					
672 Frais financiers divers					
674 Frais d'assiette et de recouvrement					
677 Charges des services concédés					
679 Déficit des régies (II)					
68 TOTAL Budget-Suffisant Investis. 3 552 000					
69 Charges amortissantes					
692 Charges amortissantes					
693 Détach. de fonctionnement reporté					
694 Titres annuels					
695 Admision en non-pièce					
696 Frais, pour dépenses d'investissement					
697 Détach. de fonctionnement reporté					
698 Titres annuels					
699 Admision en non-pièce					
TOTAL		3 624 758	3 587 315	3 935 000	

INVESTISSEMENT

DEPENSES 86

Tracteur + tondeuse 180 000,00
 Voirie 350 000,00
 Remboursement capital 200 000,00
 Achat Terrains 67 000,00
 Travaux bâtiments
 (Logement + 3^e âge 90 000,00
 (Atelier municipal 60 000,00
 (Chauffage Mairie
 (+ maison pour tous 70 000,00
 (Salle polyvalente 700 000,00
 Divers (mobilier, matériel 67 000,00

TOTAL 1 789 000,00

RECETTES 86

T.V.A. 230 000,00
 Vente terrains (Lot.Guillon 75 000,00
 (Zone Emploi 100 000,00
 Dotation Globale d'Equipement 30 000,00
 Taxe Locale d'Equipement 30 000,00
 Subventions (salle bains log 35 000,00
 (cimetière 29 000,00
 (WC 3^e âge 6 800,00
 Report du Budget fonctionnement .. 383 000,00

TOTAL 948 800,00

DEFICIT D'INVESTISSEMENT Emprunt .. 874 200,00

COMMENTAIRES

La Maison pour Tous et la Salle Polyvalente sont subventionnables par le Conseil Général pour environ 450 000 Francs pour l'une et 250 000,00 Francs pour l'autre.

Cependant, et malheureusement, rien ne nous permet de prévoir la date de versement de ces subventions si elles interviennent.

Afin de ne pas bloquer la vie communale et les investissements, nous proposons 1^e) - de réaliser la salle polyvalente dès cette année par un emprunt à un taux de 10% environ

2^e) - De rembourser, dès que les subventions arriveront, l'emprunt à 14,80% fait en 81 pour le lotissement "les justices", et

FONCTIONNEMENT

- Le projet a été élaboré en ne modifiant pas les taux d'imposition communale .

EXAMEN DES CHAPITRES ET DES ARTICLES :

Article 60- stabilisation de ce chapitre

Article 61- Le personnel du stage est rémunéré par la M.J.C. La somme correspondante se trouvera donc en subvention au 64.

Il est prévu dans ce chapitre une augmentation de 3,5% des rémunérations et la création d'un poste d'employé municipal.

Article 63- Stabilisation

Article 64- Augmentation due à la nouvelle population.

Article 65- Prise en compte des subventions à la M.J.C. pour le stage (150 000 F et la garderie 10 000 F) ainsi que la crèche de LA COURONNE 30 000 Francs.

	BUDGET PRIM. 85	REALISE en 85	BUDGET PRIM. 86
<u>Recettes de fonctionnement</u>	<u>3 624 750</u>	<u>4 027 774</u>	<u>3 935 000</u>
70 Produits de l'exploitation	250 000	247 935	250 000
71 Produits domaniaux	21 000	17 470	19 000
72 Produits financiers		691	1 000
73 Recouvrements - subventions	330 000	291 219	320 000
74 Dotations versées par l'Etat (D.G.F.)	1 346 183	1 355 569	1 465 000
75 Impôts indirects	26 000	24 125	25 000
76 Impôts directs autres que contributions	15 000	26 202	27 000
77 Contributions directes	1 626 569	1 605 839	1 778 000
78 Travaux d'équipement en régie et autres			+ Acheté pris
79 Produits exceptionnels Budg. Suffit 85			14 taxes log
82 Produits antérieurs		458 720	